

## La repentance ça suffit !

Article rédigé par *Polémia*, le 09 avril 2024

Source [Polémia] : On sait que l'assemblée nationale, réduite en réalité à 78 députés (sur 577 !), a voté le 28 mars dernier une proposition de résolution qui « *condamne la répression sanglante et meurtrière des Algériens commise sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon le 17 octobre 1961* ». [Polémia a déjà rendu compte de ce qu'il fallait penser](#) de ce prétendu « massacre », régulièrement invoqué depuis des années par une gauche soucieuse de faire oublier qu'elle a inventé le colonialisme et par une macronie aux abois, avide de flatter à des fins électoralistes, l'importante diaspora algérienne de France. Cette ridicule initiative du microcosme parlementaire illustre une fois encore la coupure entre le pays réel et le pays légal français. Mais elle montre aussi la volonté permanente du Pouvoir d'alimenter une repentance nationale malade, destinée à nous rendre étrangers à nous-mêmes et mûrs pour la servitude. Dans ce contexte il nous a paru intéressant de remettre en ligne un texte de Michel Geoffroy paru en 2012 car il n'a rien perdu de son actualité, malheureusement.

Mauvaise nouvelle : la secte des repentants est de retour ! Elle se faisait plus discrète depuis quelque temps, élections obligent. Mais, une fois les électeurs rentrés à la niche, elle met un malin plaisir à réapparaître. François Hollande a ainsi découvert que la France devrait avoir honte de la « sanglante répression » du 17 octobre 1961, comme elle devrait aussi se repentir de la traite négrière après que l'intéressé se fut rendu au Sénégal. Il paraît que les membres d'une communauté noire autoproclamée souhaiteraient en conséquence bénéficier d'un droit à réparation qui ne soit pas seulement morale.

[Lire la suite](#)

09/04/2024 01:00